



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 93618

Texte de la question

M. Romain Colas attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la situation de la route nationale 6, et notamment du tronçon traversant la forêt de Sénart et particulièrement l'agglomération de Brunoy. Axe routier majeur du nord Essonne, la RN6, dans ce secteur, est marquée par la vétusté de ses aménagements, notamment en termes de signalétique, et par l'accroissement de sa fréquentation, notamment dans les zones habitées. Par ailleurs, les aménagements du carrefour dit de la Croix de Villeroy, au cœur de la forêt de Sénart, ont fortement densifié la circulation sur sa portion traversant la l'agglomération de Brunoy. Aujourd'hui, les riverains subissent d'importantes nuisances environnementales, sonores, visuelles et économiques, au regard de la dépréciation subie, dans ce contexte, par leur biens immobiliers. Conscient des contraintes qui sont celles d'une région extrêmement dense où les axes de circulations sont trop souvent congestionnés, il souhaite néanmoins que les services de l'État, à l'aune des engagements pris dans le cadre de la COP21, puissent agir, en lien avec les collectivités locales concernées, pour réduire sensiblement ces nuisances qui impactent tant la population riveraine que l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Romain Colas](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93618

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er mars 2016](#), page 1731

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)